



DEL20260413_45
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
 AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
 REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

L'an deux mille vingt six, le treize avril à 09h00, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le 7 avril 2026, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	49
Nombre de présents	41
Nombre de pouvoirs	8
Suffrages exprimés	49

Conseillers communautaires présents :

Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DULOUEAT, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDÉ, M. Amine BENALIA-BROUCH, Mme Marylène HÉNAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, Mme Martine LALANNE, M. Patrice BOUCAU, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Isabelle LABORDE, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Randy NEMOZ, M. Philippe CASTEL, M. Philippe CAGNIMEL, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Jacques GABOULEAUD, Mme Sandrine DELSOL, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, Mme Catherine RABA, M. Arthur CHASSEUR, Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Eric CASTETS, Mme Nathalie DURQUETY, M. Dominique ROMAIN, Mme Sandrine BUISSON, M. Nicolas KUNTZ, M. Pascal VILATON, Mme Karine BIARNÈS, M. Alain BERGERAS, Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR, M. Jean-Claude BARDERY, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, Mme Cécile ROULIER

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE donne pouvoir à M. Guillaume LAUSSU, M. Pascal DAGÈS donne pouvoir à M. Hikmat CHAHINE, Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à Mme Marylène HÉNAULT, M. Julien RELAUX donne pouvoir à M. Grégory RENDÉ, M. Daniel ALBERDI donne pouvoir à M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DUTOUYA donne pouvoir à Mme Sandrine BUISSON, M. Julien BAZUS donne pouvoir à M. Pascal VILATON, Mme Sylvie PEDUCASSE donne pouvoir à Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO

Secrétaire de séance : Mme Martine DEDIEU

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 25 membres présents.



OBJET : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SPL TRANS'LANDES

Monsieur le Président expose,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-33 et L.5211-1,

Vu les statuts en vigueur de la Communauté d'agglomération du Grand Dax et notamment ses compétences en matière d'organisation de la mobilité,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2011 portant sur le principe de la création de la société publique locale de transports publics de personnes avec le Département des Landes,

Vu les statuts modifiés de la SPL Trans-Landes en date du 17 décembre 2024, et notamment les articles 14 et 15,

Considérant que l'article 14 des statuts de la SPL précise que le Conseil d'Administration est composé de 18 administrateurs :

- 9 postes d'administrateurs pour la Région,
- 5 postes d'administrateurs pour la CAGD,
- 2 postes d'administrateurs pour MACS,
- 1 poste d'administrateur pour Biscarrosse
- 1 poste pour les autres collectivités territoriales ou EPCI regroupés en assemblée spéciale

Considérant que l'article 15 desdits statuts précise quant à lui que les représentants des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales actionnaires ne doivent pas être âgés de plus de soixante-quinze ans au moment de leur désignation,

Considérant que les collectivités territoriales et leurs groupements actionnaires sont représentés à l'Assemblée générale par un administrateur ayant reçu pouvoir à cet effet,

Considérant qu'il y a donc lieu de désigner, après appel de candidatures, 5 administrateurs du Grand Dax pour siéger au conseil d'administration puis, parmi ceux-ci un représentant à l'assemblée générale,

Considérant les candidatures de :

Titulaires au Conseil d'administration :

- Monsieur Julien DUBOIS
- Monsieur Pascal DAGES
- Madame Aurélie LARRIVIERE
- Monsieur Alain DUBOURDIEU
- Monsieur Randy NEMOZ

Titulaire à l'Assemblée générale :

- Madame Aurélie LARRIVIERE

Considérant qu'après appel à candidatures, il y a autant de candidats que de postes à pourvoir,

Considérant que les nominations prennent effet immédiatement après qu'il en soit donné lecture par le Président,

Considérant qu'il en est pris acte par un vote,



**APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

DÉCIDE

Article 1 : DE DÉSIGNER pour siéger au Conseil d'administration en qualité d'administrateurs au sein de la SPL Trans-Landes :

- Monsieur Julien DUBOIS
- Monsieur Pascal DAGES
- Madame Aurélie LARRIVIERE
- Monsieur Alain DUBOURDIEU
- Monsieur Randy NEMOZ

Article 2 : DE DÉSIGNER Madame Aurélie LARRIVIERE comme représentant de la Communauté d'agglomération du Grand Dax à l'Assemblée Générale de la SPL Trans-Landes.

Article 3 : DE DIRE que cette délibération sera notifiée à la SPL Trans-Landes.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Secrétaire de séance
Mme Martine DEDIEU**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, 13 avril 2026**